LES BRISE-VENTS

Partout au Québec, on voit apparaître des haies brise-vents le long des champs et autour des bâtiments ainsi que des écrans forestiers à proximité des cours d'eau.

Depuis une quinzaine d'années, ce sont 7 000 kilomètres de brise-vents naturels qui se sont ajoutés au paysage agricole québécois.

ET POUR CAUSE!
Un brise-vent offre de nombreux avantages :

AVANTAGES DE NATURE AGRICOLE

- ✓ Réduit l'érosion éolienne et hydrique
- ✓ Diminue les dégâts mécaniques dont la verse des cultures
- ✓ Assure une meilleure pollinisation
- ✓ Augmente légèrement, en été, la température dans la zone protégée
- ✓ Favorise l'accumulation d'un couvert de neige protecteur pour les cultures

AVANTAGES DE NATURE ENVIRONNEMENTALE

- ✓ Agit comme biofiltre
- ✓ Atténue le bruit et la poussière
- ✓ Réduit les odeurs émanant des installations d'élevage
- ✓ Capte les gaz à effet de serre
- ✓ Protège les bâtiments et les animaux de ferme contre les écarts excessifs de température
- ✓ Renforce la biodiversité végétale et la biodiversité animale, d'ailleurs indissociables
- ✓ Joue un rôle de corridor forestier entre deux îlots boisés
- ✓ Contribue à embellir le paysage

AVANTAGES DE NATURE ÉCONOMIQUE

- ✓ Accroît les rendements des cultures de façon appréciable
- ✓ Réduit les frais de chauffage des bâtiments
- ✓ Peut abaisser le coût du déneigement autour des bâtiments

Québec

106-0 5603 /

Comment implanter un brise-vent?

Avant l'implantation, il vous faut consulter un spécialiste qui établira un plan d'aménagement de manière à obtenir une *porosité** hivernale et estivale correspondant aux besoins de protection. Ce plan indiquera l'emplacement, le choix et l'arrangement des végétaux (arbres et arbustes).

> * La porosité d'un brise-vent est le rapport (exprimé en pourcentage) entre la surface occupée par les vides et la surface totale exposée au vent.

Les « incontournables » qui assurent la réussite de l'implantation sont :

- la préparation du sol :
  sous-solage (si le sol est compacté) → labour → hersage
- l'amendement du sol selon les résultats des analyses de sol,
- la pose d'un paillis de plastique qui limitera le développement des mauvaises herbes et les pertes d'eau par évapotranspiration.

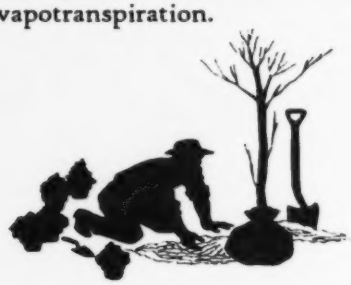

COÛT D'IMPLANTATION :** de 700 $ à 1 500 $ le kilomètre linéaire
moins le soutien financier du MAPAQ

> ** Ce coût, calculé pour un brise-vent à simple rangée, suppose que vous fassiez vous-même les travaux d'implantation et que les plants soient obtenus gratuitement.
>
> Il est ici donné à titre purement indicatif puisqu'il varie en fonction :
> - de la composition (type et nombre d'essences) du brise-vent,
> - de la disposition des végétaux (agencement et nombre de rangées - une, deux ou trois),
> - de leur provenance (de source payante ou gratuite),
> - de qui réalise les travaux (main-d'œuvre familiale ou travailleurs à forfait).

Comment entretenir un brise-vent?

Les travaux d'entretien consistent principalement :

- à remplacer les plants morts,
- à désherber (faucher),
- à tailler ou élaguer les arbres et arbustes.

Pour chaque kilomètre de brise-vent avec paillis de plastique, ces travaux représentent annuellement 10 à 20 heures de travail.

Nota

En conditions de sécheresse à l'année d'implantation, il est essentiel d'arroser les plants.

COÛT D'ENTRETIEN*** : de 200 $ à 400 $ par année

*** Ce coût, estimé pour un brise-vent avec paillis plastique, prend en compte le remplacement des plants morts et se fonde sur un taux horaire de 20 $ comprenant main-d'œuvre et matériel.

Oui mais peut-être que... direz-vous!

Q **Un brise-vent doit bien présenter des inconvénients. À quoi dois-je penser ou m'attendre?**

R En fait, un brise-vent offre beaucoup d'avantages pour peu de contraintes, à savoir les suivantes :

- il retarde le réchauffement du sol à ses abords;
- il peut augmenter les risques de gel printanier et automnal dans la zone protégée;
- il exige un certain entretien, tout particulièrement pour les premières années suivant son implantation;
- il nécessite un délai de 5 à 10 ans avant qu'apparaissent les effets bénéfiques.

Q **Les racines des arbres vont-elles abîmer mes drains agricoles?**

R Non, à condition de bien choisir les essences d'arbres (à racines pivotantes, par exemple) et de les planter là où il faut.

Q **Les oiseaux ne risquent-ils pas d'endommager mes récoltes?**

R Contrairement à la croyance populaire, la majorité des oiseaux attirés par les arbres sont insectivores, donc vos alliés. Vous pouvez, sans problème, opter pour des arbres efficaces qui favoriseront la présence d'oiseaux bénéfiques.

Publication n° 03-0221 (2004-01)

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec

Des solutions à votre portée